

ASSOCIATION DU CLUB DU CHALET BLANC

ASSEMBLEE GENERALE

Centre de Conférence de Téléverbier, Médran

17 février 2023

PROCES VERBAL

Ouverture de séance à 18h15

I. Présents

Président: Alex Hoffmann

Membres du Comité: Guy de Blonay
Frédéric Turrettini
Joakim Lehmkuhl
Rory
Fleming
Sylvie van Berchem
Félix Bonnier
Rhian- Anwen Hamill

Membres: 49 (plus partenaires) et 19 procurations

Autres: Michelle Goussen, Secrétaire Générale du Club
Maître Olivier Ribordy, avocat
Maxime Lambercy, fiduciaire

M. Hoffmann a accueilli et remercié les participants de leur présence et a demandé à la Secrétaire Générale de contrôler les présences et procurations: le nombre totale de personnes présentes et représentées étaient de 68; le quorum est donc atteint.

II. Rapport du Président

A. Futur Président

M. Hoffmann a informé l'Assemblée de la décision unanime du Comité d'élire Guy de Blonay comme futur Président. Il a toutefois mentionné que son remplacement se ferait au plus tôt après l'inauguration de l'extension en ville et l'aval de l'Assemblée Générale sera alors demandé.

B. Activités 2021/2022

Le Président a présenté brièvement les événements de l'année, organisés par les membres, le Club et les non-membres et a insisté sur le fait que ces événements étaient importants et de bonne contribution pour le Club et ses membres.

Il a mentionné que 3 soirées et 6 déjeuners avaient été organisés par et pour des membres. Le Club a organisé 1 soirée supplémentaire (1 diner pleine-lune), 2 déjeuners ainsi que 2 courses de ski. De plus, 2 événements ont été organisés pour des non-membres.

Le Club a aussi organisé 3 catering et le personnel a été utilisé par des membres à 4 occasions. Cette activité va être poussée grâce à l'extension en ville planifiée.

Concernant l'été 2022, il a parlé du tournoi de golf qui avait connu cette année un franc succès avec le plaisir de voir y participer la relève avec 5 jeunes adolescents. Et bien sûr, il a mentionné la fête nationale, avec, cette année en plus du cor des Alpes, un lanceur de drapeau.

C. Décisions du Comité

- Modifications des Statuts

La proposition de changements aux Statuts a été envoyée aux membres avec la convocation. Un article précis ayant fait débat, il a été demandé à Maître Ribordy de revoir le texte. Il s'agit du paragraphe 3 de l'article 8, affectant de ce fait le paragraphe 4 de l'article 9. Tous les autres changements aux Statuts ont été acceptés à l'unanimité. (les Statuts corrigés, comme demandé, sont en attachement de ce procès-verbal)

- Règlement

M. Hoffmann a confirmé que la proposition d'offrir aux enfants de membres, entre 25 et 35 ans, un 50% de rabais du prix de l'adhésion à vie, avait à nouveau unanimement été approuvée par le Comité pour l'année 2022-2023. Il est entendu que cette offre sera renouvelable tant que le Comité de ne le décide autrement.

M. Hoffmann a également présenté un changement important dans le règlement qui concerne les membres à vie. En effet, il a expliqué que, dès cette année, une liste d'attente, pour passer de membre à vie à membre permanent, serait officiellement créée. Un email détaillé des conditions sera envoyé à tous les membres à vie qui auront dès lors 30 jours pour y répondre. Il a toutefois ajouté que la décision d'accepter un upgrade continue à dépendre de la compétence du comité d'admissions.

Le nouveau règlement sera téléchargeable sur le site du Club dès le 1^{er} mars 2023.

D. Situation de membres

Mr. Hoffmann a présenté les nouveaux membres à vie admis à l'unanimité par le Comité :

- Nouveaux membres à vie
- Hurstel Daniel & Mary-Ange
- Custot Stéphane et Laurence
- Stahl Christian & Jennifer
- Leijonhufvud Ebba & Eld

- Weernink Peter & Margarita
- Bane Lar & Veronica
- Bolitho Oliver & Anne
- Wedell-Wedellsborg Merete & Gregers
- Stewart Anne & Mark
- Zennström Niklas & Catherine

- Enfants de membres
- Huttman Eric & Anne
- Paulus (Borel) Laura & Michael
- Hentsch Nikolai & Alexandra
- Lamotte Mattias & Amy (transfert d'adhésion)
- Turrettini Chiara (transfert d'adhésion)

- Membres permanents démissionnaires : 5

- Membres permanents décédés : 3

Il a ensuite présenté les statistiques de nationalités qui démontrent que la communauté suédoise est toujours la plus représentée au Club cette année mais la communauté suisse est très proche ! Les 2 autres nations sont l'Angleterre et les Pays-Bas.

Pour finir, il a présenté un comparatif de la pyramide d'âges entre l'année 2013 et cette année. Il en ressort que la majorité des membres actuels est dans la tranche d'âges de 51 à 60 ans. On note une augmentation de membres dans la tranche 71 à 79 ans. L'objectif donc d'accroître les tranches d'âges de 31 à 50ans reste important.

E. Changements au sein du Comité

- Démission de membres du Comité

Le Président a annoncé que Hugues Lamotte démissionne du Comité et du Club (il se déplace à Crans-Montana) et Marco Illy du Comité seulement.

- Election de membre du Comité

Il a également proposé l'élection par le Comité de George Bergengren comme nouveau membre et nouveau responsable de la sous-commission des sports en place de Guy de Blonay.

L'assemblée a accepté à l'unanimité son élection.

- Réélection des membres du Comité

Les deux membres à être réélus cette année étaient Guy de Blonay et Rhian-Anwen Hamill. Tous deux ont été réélus à l'unanimité par l'assemblée.

- Nouveaux organigrammes

Les nouveaux organigrammes du Comité et des sous-commissions ont été annoncés officiels.

- Statistiques des membres actionnaires et des membres à vie

Cette année, nous avons 110 membres permanents et 144 membres à vie

III. Rapport des finances au 31.10.22

Alex a présenté le nouveau trésorier, Joakim Lehmkuhl, qui est depuis longtemps un membre du Chalet Blanc et qui était, jusqu'à peu de temps, Président d'un grand Club, le Leyford Key aux Bahamas, et nous sommes très contents de l'accueillir à ce poste.

- Bilan et pertes et profits

Les résultats de l'année fiscale, qui a pris fin au 31 octobre 2022, étaient satisfaisants, partiellement dus à la normalisation de la situation de Covid et grâce à la décision d'ouvrir le Club et ceci seulement et sur demande, de vendredi à dimanche, presque tout l'été.

Et bilan continue à être en bonne santé.

En ce qui concerne le P&P 2021/2022, nous montrons un résultat marginalement négatif mais bien supérieur à l'année précédente.

Les résultats étaient 5 fois supérieurs à celui de l'année dernière.

Le résultat du Club est de 450 avant amortissement mais l'amortissement est virtuel et n'affecte pas le cash.

Vue la large inflation récente, nous avons du demander un ajustement des cotisations annuelles, la première depuis 14 ans, et grâce à la demande annuelle constante pour des nouvelles demandes d'adhésions, nous pouvions nous permettre le luxe de les augmenter que très modérément.

- Revenus nets des activités auxiliaires

Joakim a présenté en bref les résultats qui, comme mentionné précédemment par le Président, sont de bonne contribution que cela soit pour le Club ou les restaurant.

- Rapport de l'auditeur

Les comptes ont été audités par Fidag qui les a donnés pour conformes, sans réserve.

IV. Approbation des comptes

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

V. Décharge des membres du Comité

L'assemblée, à l'unanimité, a donné la décharge à tous les membres du Comité.

VI. Extension en ville

Alex Hoffmann et Guy de Blonay se sont partagés la présentation de ce projet.

- Introduction

M. Hoffmann a rappelé que le Club avait décidé de chercher un local au village de Verbier.

L'objectif étant de, tout d'abord, proposer aux membres un lieu de rencontre additionnel et, en même temps, pour lancer un service professionnel de catering. Ceci pour disposer d'un lieu complémentaire au Club qui est parfois difficile d'accès et principalement ouvert la journée.

Un endroit idéal a été trouvé par un membre d'honneur du Club et un vieil ami d'Alex. Nous allions louer pour le Club le 1^{er} étage de ce chalet. Michelle et Samy, l'architecte, ont travaillé sur ce projet pendant plus d'une année.

A deux reprises, pendant la période du Covid, il a été mentionné aux membres ce plan de location et à chaque reprise la réponse fut positive.

A la fin d'octobre dernier, le désormais propriétaire, a rencontré Alex et lui a demandé si le Club serait intéressé à acquérir le chalet dans son intégralité.

Nous avons donc lancé un groupe d'étude et de réflexion et nous sommes arrivés unanimement à une conclusion favorable quant à l'achat potentiel du chalet.

Nous avons organisé une réunion informative pour présenter le projet aux membres présents à Verbier. Suite à cela, nous avons diminué le ratio de levier de 60% à un niveau beaucoup plus conservateur de 35%.

Nous avons structuré une possible participation à l'achat par les membres, d'une ou plusieurs actions dans une SA (Société Anonyme) qui achèterait le chalet et louerait l'étage supérieur à l'Association et le rez-de-chaussée à des tiers pour une activité commerciale.

Les actions de membres peuvent seulement être vendues à d'autres membres ou au Club.

- Présentation

Guy a présenté la partie opérationnelle, budgétaire, management et les activités ciblées.

- Un seul management pour le Club et l'annexe
- Complémentarité des occupations et activités
- Catering professionnel pour les membres
- Tapas et snacks
- Plats à l'emporter
- Table du chef
- Organisation de conférence (4 à 5 par année)
- Location du lieu pour des évènements
- Local en ville en cas de mauvais temps, etc.....

Et avant tout, un local indirectement propriété du Club alors que nous ne sommes que locataire à Savoleyres. Ce qui signifie que nous pourrions être sujet à ne plus avoir le Chalet Blanc actuel ; donc posséder notre propre Club House va pérenniser l'existence du Chalet Blanc pour les générations à venir.

- Business plan

Les membres du Club présents et/ou représentés à l'assemblée générale, ont donné un accord favorable à poursuivre de cette opération.

Cependant, nous avons réalisé devoir présenter un business plan détaillé que nous avons établi. Il sera envoyé à tout membre intéressé. De plus, le chalet sera évalué par deux sociétés immobilières indépendantes, mais, nous sommes convaincus que, grâce à sa localisation et le projet de développement du parking de l'Ermitage en place verte, le chalet prendra de la valeur (et ceci en Chf)

- Conclusion

Le lieu pour cette extension est de loin ce qu'il y a de mieux et c'est à la hauteur des exigences des membres du Club.

Et pensez également qu'en achetant quelques actions, vous ne faites pas un cadeau ni au Club ni au Comité, mais bien à vous-même.

- Décision

Le Comité informe qu'une assemblée générale extraordinaire sera prévue prochainement afin de présenter les documents officiels liés à cette opération et prendre les décisions formelles nécessaires.

VII. Q&R

Aucun autre point n'a été soulevé ou discuté.

Clôture de la séance à 20h40 suivi d'un apéritif

Alex Hoffmann

Président

Guy de Blonay

Vice-Président